

---

## Politique de responsabilité sociale et philanthropie

---

### 1. OBJECTIF :

La présente politique est basée sur la valeur « *Assurer notre pérennité et notre avenir* » et l'engagement « *Assurer un développement durable de notre environnement social et physique* » de la Charte de confiance et d'intégrité du Groupe Baillargeon. Elle a pour objectif de d'encadrer et mettre en valeur les investissements responsables en ressources humaine, matérielles ou financières que les Sociétés du groupe Baillargeon font au sein des communautés où elles œuvrent. Dans le cadre de ces efforts en développement durable, notre culture à « *Bâtir pour durer* » s'étend au-delà de nos activités d'affaires.

Notre politique de responsabilité sociale englobe non seulement nos activités de philanthropie prévues à la présente politique, mais également l'ensemble des gestes que nous posons qui visent à participer collectivement à l'amélioration du bien-être de notre communauté. Cette responsabilité sociale est traduite dans plusieurs politiques distinctes du groupe Baillargeon dont :

- La politique santé et sécurité au travail (POLGROUPE-GOUV-05) qui vise à assurer le bien-être de nos travailleurs et des tiers intervenants;
- La politique qualité (POLGROUPE-GOUV-06) qui vise à assurer des infrastructures durables pour les communautés qui nous entourent;
- Les politiques prévues au Manuel des politiques et des conditions d'emploi qui concerne nos conditions de travail favorisant le développement personnel et collectif;
- La politique environnementale (POLGROUPE-GOUV-07) qui vise le développement durable dans le respect de notre communauté;

### 2. DOCUMENTS SOURCES ET CONNEXES:

*La Charte de confiance et d'intégrité du Groupe Baillargeon (CCONFGROUPE-GOUV-01).*

### 3. CHAMP D'APPLICATION :

La politique de responsabilité sociale et philanthropie s'applique à l'ensemble des employés et des activités des Sociétés du groupe Baillargeon.

### 4. MODALITÉS D'APPLICATION GÉNÉRALE :

Nos activités sont locales et nos produits et services sont fabriqués et commercialisés dans notre communauté. Ils sont essentiels à la croissance économique des régions dans lesquelles les Sociétés du groupe Baillargeon sont présentes. En retour, notre développement est étroitement lié à celui des communautés qui nous entourent : notre réussite à long terme dépend de leur prospérité. Nous nous sommes donc fixés l'objectif de promouvoir le développement socio-économique local à travers le bénévolat, la création d'emplois et une collaboration avec toute les parties prenantes aux activités des Sociétés du groupe Baillargeon.

Pour soutenir efficacement son engagement d'*Assurer un développement durable de notre environnement social et physique*, les Sociétés du groupe Baillargeon favorisent les investissements sociaux locaux dans les secteurs suivants :

- La santé;
- L'éducation;
- La conservation du patrimoine historique;
- Les Arts et la culture;
- Événements communautaires.

Chaque année, les Sociétés du groupe Baillargeon reçoivent de nombreuses demandes de commandites ou de dons en services et produits, et chacune de ces demandes est étudiée.

Les Sociétés du groupe Baillargeon collaborent avec différents organismes communautaires et caritatifs qui partagent l'objectif de faire une différence au sein de la communauté et la région où nous sommes présents. Suite à nos investissements sociaux, nous demandons à nos partenaires des œuvres de bienfaisance de bien démontrer l'impact social de nos contributions.

## 5. CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES ET DE PRODUITS ET SERVICES

Afin d'assurer la bonne gestion de ses contributions financières et de produits et services, **les Sociétés du groupe Baillargeon s'engagent à respecter les principes suivants:**

*Les Sociétés du groupe Baillargeon financent :*

- Les projets ou programmes qui ont lieu dans la communauté ou nous sommes actifs;
- Les associations caritatives qui offrent des services communautaires directs;
- Les restaurations d'édifices historiques, monuments, projets d'arts et d'embellissement;
- Les conférences, les événements ou les commandites d'événements;
- Les programmes ayant des résultats sociaux mesurables.

*Les Sociétés du groupe Baillargeon ne financent pas :*

- Les organisations politiques;
- Les organisations religieuses ou les fondations privées;
- Les voyages, incluant les visites ou les voyages étudiants;
- Les campagnes de promotion ou publicitaires;
- Les publications littéraires ou les productions de films;
- Les boissons alcoolisées.

*L'évaluation des besoins en financement est faite selon :*

- Que les projets cadrent avec notre stratégie de dons décrite précédemment;
- La capacité qu'a l'organisme d'offrir un impact direct à ses utilisateurs;
- Que l'organisme offre un service aux communautés moins bien desservies;

- Que les organismes collaborent avec d'autres organisations caritatives pour atteindre une meilleure viabilité et un partage de connaissances;
- Que l'organisme démontre une saine gestion financière.

*Lors d'une demande de financement nous vous demandons de considérer ce qui suit :*

- 90% des dons faits par les Sociétés du groupe Baillargeon représentent moins de 500\$;
- Les demandes seront traitées selon un cadre stratégique et budgétaire;
- Les Sociétés du groupe Baillargeon ont une préférence pour les programmes touchant la santé et l'aide aux personnes défavorisées et à faible revenu au sein de notre communauté.

*Le document de demande de projet doit contenir un minimum d'informations dont les points suivants :*

- Un énoncé sur l'historique de l'organisme, ses objectifs et ses réalisations à date;
- Un aperçu du projet pour lequel vous sollicitez du financement;
- Un budget estimé du projet comprenant les dépenses et les revenus anticipés;
- Un échéancier des activités ou étapes du projet;
- Les différentes suggestions ou possibilités de dons avec une description;
- Une liste des autres donateurs impliqués ou sollicités, incluant les gouvernements;
- La liste des membres du conseil d'administration et des membres du comité organisateur de la campagne.